

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVEAUTE TIL

« Le réseau de transport TIL offre une tarification commerciale attractive fondée sur une gamme de prix unique sur l'ensemble du territoire quelle que soit la distance parcourue. Pour certains publics, un prix plus avantageux est proposé offrant une réduction de 25% sur le prix de base du titre unitaire, du titre 10 trajets ou de l'abonnement mensuel. Il s'agit de la tarification dite TIL+.

Cette tarification a permis une progression de la fréquentation du réseau au cours de ces dernières années.

L'utilisation du transport public est un service qui mérite d'être encouragé auprès des jeunes pour des enjeux de sécurité s'inscrivant dans une démarche globale de sécurité des déplacements mais aussi de mobilité durable.

Aujourd'hui, le Département de la Loire souhaite aller plus loin et proposera à partir de septembre 2015 un nouveau titre de transport mensuel à prix préférentiel pour les jeunes de moins de 19 ans, qu'ils soient ou non scolarisés.

Cet abonnement mensuel « TIL Jeunes » d'un montant fixé à 20 €/mois sera délivré par le transporteur. Pour cela, les voyageurs concernés devront être en possession d'une carte billettique sans contact MOBITIL ou OÙRA, qu'il est possible de se procurer auprès des transporteurs, à l'agence STAS-TIL de St Etienne Chateaucieux ou à la gare routière de Roanne. Sur simple présentation d'une pièce d'identité, un profil « jeunes moins de 19 ans » sera chargé sur la carte. Il sera alors possible à son titulaire d'acquiescer des abonnements mensuels jeunes au tarif de 20 €, par exemple directement auprès du conducteur de la ligne TIL empruntée chaque jour. Plus de renseignements sur le site www.loire.fr, rubrique transports ou auprès des transporteurs TIL. »

NOTA : Ce nouveau titre est une action du Plan jeunes adopté par le Département.

Il est possible de compléter avec une synthèse du réseau (ci-dessous ce qui avait été inséré dans le dossier de presse TIL Découverte) :

« Le Département de la Loire, responsable des déplacements interurbains

Un maillage du territoire au service des Ligériens

Depuis 1982, le Département est responsable des transports collectifs entre les villes et les villages de la Loire. A ce titre, il organise et finance le réseau des Transport Interurbains de la Loire, le TIL.

En 2015, le Département de la Loire consacre un budget de 36,5 millions d'euros pour faciliter le transport collectif de l'ensemble des Ligériens. Il gère trois types de lignes, adaptées aux différentes clientèles.

26 lignes régulières de transport public TIL :

Ces lignes sont ouvertes à tous les usagers et desservent quotidiennement près de 200 communes de la Loire.

35 lignes de proximité :

Ouvertes à tout public, ces lignes circulent une ou deux fois par semaine. Elles offrent un transport public aux communes qui ne peuvent être desservies par une ligne régulière quotidienne.

Les transports scolaires :

Le Département est aussi responsable du transport scolaire des élèves du département qui résident en dehors des agglomérations de Saint-Etienne Métropole et de Roannais Agglomération. Au total, il existe 520 circuits de transport scolaire dans la Loire.

Le tarif TIL : 2 € le trajet

Le Département applique depuis 2007 sur les lignes régulières du réseau TIL une tarification unique, simple et équitable. Le tarif TIL, c'est 2 € le trajet sur une ligne empruntée quelle que soit la distance parcourue. Et depuis septembre 2014, la correspondance est gratuite avec le billet simple !

Pour des déplacements réguliers, il existe des solutions encore plus intéressantes : **le titre dix trajets à 18 € valable sur une seule ligne**. Et pour **40 € seulement, l'abonnement mensuel** vous permet de circuler librement pendant un mois civil sur une seule ligne. Pour les enfants, les lignes TIL sont gratuites jusqu'à **4 ans**.

Le ticket simple à 2 € s'achète dans le car. Le titre 10 trajets et l'abonnement mensuel sont chargés sur une carte billettique sans contact MobiTIL. La carte mobiTIL est disponible chez les transporteurs TIL.

Le tarif TIL+ encore plus avantageux: 25 % de réduction pour :

- **Les étudiants** jusqu'à 26 ans
- **Les scolaires** détenteurs d'une carte de transport scolaire
- **Les seniors à partir de 70 ans,**
- **Les personnes handicapées** titulaire d'une carte d'invalidité ou d'une carte européenne de stationnement
- **Les bénéficiaires du RSA** en contrat de solidarité active
- **Les anciens combattants**

Et désormais le tarif mensuel TIL jeunes – 19 ans : 50 % de réduction, soit 20 € l'abonnement mensuel. »

Gamme tarifaire en vigueur jusqu'au 31 août 2015

sur les lignes régulières TIL

TICKET À L'UNITÉ Vendu à bord du car
Correspondance possible *

TITRE DIX TRAJETS Chargé sur la carte
billettique à bord du car Voyage sans
correspondance

ABONNEMENT MENSUEL Chargé sur la
carte billettique à bord du car Voyage à volonté sur
une ligne

TARIF NORMAL	TARIF RÉDUIT
TIL	TIL +
2 euros	1,50 euros
18 euros	13,50 euros
40 euros	30 euros

** uniquement sur présentation d'un billet simple validé depuis moins de 2h. Non valable pour un trajet aller/retour*

Bénéficiaires du TIL +

- **étudiant de moins 26 ans** : copie de la carte d'étudiant
- **scolaire** : carte de transport scolaire du Département de la Loire, de St-Etienne Métropole ou de Roannais Agglomération
- **senior de 70 ans et plus** : copie d'une pièce d'identité
- **personne handicapée** : copie de la carte d'invalidité
- **ancien combattant** : copie de la carte d'ancien combattant
- **allocataire du RSA** : copie de la carte papier TIL+ remise par le référent du parcours d'insertion professionnelle

Nouvelle gamme tarifaire valable à partir du 1^{er} septembre 2015

sur les lignes régulières TIL

	TARIF NORMAL TIL	TARIF RÉDUIT TIL +	TARIF RÉDUIT Jeunes – de 19 ans
TICKET À L'UNITÉ Vendu à bord du car Correspondance possible *	2 euros	1,50 euros	
TITRE DIX TRAJETS Chargé sur la carte billettique à bord du car Voyage sans correspondance	18 euros	13,50 euros	
ABONNEMENT MENSUEL Chargé sur la carte billettique à bord du car Voyage à volonté sur une ligne	40 euros	30 euros	20 euros

* uniquement sur présentation d'un billet simple validé depuis moins de 2h. Non valable pour un trajet aller/retour

Bénéficiaires du TIL +

- **étudiant de moins 26 ans** : copie de la carte d'étudiant
- **scolaire** : carte de transport scolaire du Département de la Loire, de St-Etienne Métropole ou de Roannais Agglomération – les scolaires concernés bénéficient du tarif « jeunes de moins de 19 ans » pour les abonnements mensuels.
- **senior de 70 ans et plus** : copie d'une pièce d'identité
- **personne handicapée** : copie de la carte d'invalidité
- **ancien combattant** : copie de la carte d'ancien combattant
- **allocataire du RSA** : copie de la carte papier TIL+ remise par le référent du parcours d'insertion professionnelle

Bénéficiaires du tarif jeunes

- **jeune de moins de 19 ans** : copie de la carte d'identité